

Document public
à accès réservé



Inventaire historique des anciens sites industriels du département de la Moselle

Rapport intermédiaire 1

BRGM/RP-52705-FR
décembre 2003



Document public
à accès réservé



Inventaire historique des anciens sites industriels du département de la Moselle

Rapport intermédiaire 1

BRGM/RP-52705-FR
décembre 2003

Étude réalisée dans le cadre des opérations
de Service public du BRGM 2003-POL-B29

G. Fourniguet
Avec la collaboration de
B. Durendeau



Mots clés : Inventaire historique, sites industriels, BASIAS, Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service, Moselle, Lorraine

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Fourniguet G., Durendeau B. (2003) – Inventaire historique des anciens sites industriels du département de la Moselle. Rapport intermédiaire 1. BRGM/RP-52705-FR - 34 p., 3 fig., 6 tab., 4 ann., 1 cd-rom

© BRGM, 2003, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

Synthèse

Cette étude a été entreprise à la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD). L'inventaire historique d'anciens sites industriels du département de la Moselle a fait l'objet d'une convention entre le BRGM et l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) qui est associé à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), ces quatre organismes finançant à part égale cette opération réalisée par le BRGM.

Dans le cadre de la convention, ce rapport intermédiaire présente les deux premières étapes du programme de travail réalisé :

- cadrage de l'étude, préparation, présélection des cotes d'archives, dépouillement des archives,
- regroupement des fiches manuscrites et saisie dans la base de données BASIAS.

Un bilan synthétique de l'inventaire effectué montre que le nombre de sites inventoriés saisis dans la Base des Anciens Sites Industriels et Activités de Service est de 4667, supérieur au nombre de sites prévus avant démarrage de l'opération. Les résultats par groupe et par type d'activité sont présentés, donnant une image de la riche activité industrielle de ce département depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

Avertissement

Le recensement est basé sur des sources bibliographiques dont principalement les Archives Départementales de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

Cette étude constitue une synthèse bibliographique qui pourra être complétée par un contrôle auprès de la mairie et par une visite de terrain afin de connaître le type d'occupation actuel des sites et de vérifier leur localisation exacte. Les résultats sont valables au vu des dossiers consultés au moment de l'étude et sont sujets à évolution en fonction des mises à jour qui pourraient être envisagées ultérieurement.

Les informations relatives aux sites industriels recensés sont conservées dans BASIAS qui est la base nationale d'anciens sites industriels et activités de service. Cette base gérée par le BRGM a été déclarée à la CNIL (Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés) en septembre 1998.

L'inscription d'un site dans BASIAS ne préjuge pas d'une pollution à son endroit.

Sommaire

Synthèse	3
Avertissement.....	5
Sommaire	7
Liste des figures	8
Liste des tableaux	8
Liste des annexes.....	8
Introduction	9
1. Synthèse de l'avancement du projet	11
2. Inventaire en Archives	13
2.1 Cadrage et préparation de l'inventaire.....	13
2.1.1 Cadrage	13
2.1.2 Préparation.....	14
2.2 Réalisation de l'inventaire en Archives	15
2.2.1 Présélection des cotes d'archives.....	15
2.2.2 Dépouillement	17
2.2.3 Regroupement des fiches par site	18
2.2.4 Saisie des données dans BASIAS.....	19
3. Bilan de l'inventaire en Archives	21
3.1 Répartition communale des sites inventoriés.....	21
3.2 Répartition des installations et des sites par codes et groupes d'activités	25
3.2.1 Répartition de l'ensemble des installations recensées.....	25
3.2.2 Répartition des 4667 sites recensés dans BASIAS.....	27
4. Localisation-numérisation des sites	29
4.1 Localisation des sites	29
4.2 Numérisation-Spatialisation des sites.....	29
Conclusion	31
Bibliographie	33
Abréviations.....	35
Annexes	37

Liste des figures

Figure 1 - Représentation cartographique du nombre de sites inventoriés par commune.....	23
Figure 2 - Histogramme de la répartition des groupes SEI des diverses installations inventoriées, par famille d'activités	27
Figure 3 – Répartition des sites inventoriés par groupe SEI	28

Liste des tableaux

Tableau 1 - Synthèse de l'avancement du projet	11
Tableau 2 - Bilan du nombre de fiches inventoriées	18
Tableau 3 - Bilan du nombre de sites inventoriés	18
Tableau 4 - Bilan du nombre de sites inventoriés pour les communes possédant au moins 20 sites.....	21
Tableau 5 - Répartition par famille d'activités (code NAF simplifié) et par groupe SEI, des installations inventoriées.....	26
Tableau 6 - Nombre de sites inventoriés par groupe SEI.....	27

Liste des annexes

Annexe 1 - Modèle de fiche de dépouillement adaptée à la saisie des données dans BASIAS.....	39
Annexe 2 - Corrélation entre codes NAF (modifiés) et groupes d'activité du SEI	45
Annexe 3 - Tableau complet du nombre de sites inventoriés par commune	59
Annexe 4 - Représentation cartographique des sites localisés – état novembre 2003	61

Introduction

Le projet d'Inventaire historique des anciens sites industriels du département de la Moselle est cofinancé par le BRGM, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), à raison de 25% chacun. La convention d'étude passée entre le BRGM et l'EPFL (qui a passé une convention avec l'Agence de l'eau et l'ADEME) a été notifiée le 24 juillet 2001. Le projet a démarré au 4ème trimestre 2001. Le comité de pilotage du projet, qui comprend les cofinanceurs et la DRIRE Lorraine, s'est réuni le 20 novembre 2001, le 28 mai 2002 et le 16 mai 2003.

Ce premier rapport intermédiaire d'avancement du projet, prévu dans le cadre de la convention d'étude, fait le bilan des travaux réalisés pour obtenir une première Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service (BASIAS) pour le département de la Moselle, issue du dépouillement d'archives.

1. Synthèse de l'avancement du projet

Le tableau ci-après liste les tâches prévues dans le projet et leur état d'avancement.

Tâches		Avancement
1.1	Cadrage, Préparation	Terminé
1.2a	Bilan des inventaires préexistants (DRIRE/EPML, CNRS/CRESAL)	1237 fiches
1.2b	Présélection des cotes d'archives	Terminé
1.3	Dépouillement	Terminé. 4653 fiches
1.3a	<i>Dépouillement aux Archives Départementales de la Moselle</i>	<i>Terminé : 4396 fiches</i>
1.3b	<i>Dépouillement aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle</i>	<i>Terminé : 224 fiches</i>
1.3c	<i>Dépouillement des dossiers BRGM relatifs aux mines</i>	<i>Terminé : 33 fiches</i>
2.1	Regroupement des 5790 fiches par site, élimination des doublons	4667 sites
2.2	Saisie BASIAS (dont préexistant : 125 sites DRIRE/EPML et 1012 sites CNRS/CRESAL incomplets)	Terminé. 4667 sites
3	Consultation des mairies et services déconcentrés de l'Etat	A faire
4	Localisation – spatialisation sous SIG	En cours : 1065 sites digitalisés (400 polygones et 665 points)
5	Critères environnementaux	A faire
6	Saisie – grille de tri	A faire
7	Visites	A faire
8	Cartographie (lié à 4)	En cours
9	Spatialisation (lié à 4) - Rapport	En cours

Tableau 1 - Synthèse de l'avancement du projet

2. Inventaire en Archives

2.1 CADRAGE ET PREPARATION DE L'INVENTAIRE

2.1.1 Cadrage

Le cadrage de l'Inventaire du département de la Moselle a été réalisé selon les recommandations du Ministère chargé de l'Environnement (guide ADEME, version 1996, paru en 1997), afin de définir le secteur géographique, les activités à retenir ainsi que la période à couvrir dans le cadre du recensement.

Les critères suivants ont été retenus :

- inventaire sur tout le département de la Moselle
- période allant de 1850 à 2001 (date de démarrage de l'Inventaire)
- trois groupes d'activités pris en compte suivant les groupes définis par la circulaire du 3 avril 1996 du Service de l'Environnement Industriel (SEI) du Ministère chargé de l'Environnement relative à la réalisation de diagnostics initiaux et de l'évaluation simplifiée des risques sur les sites industriels en activité :

Groupe 1 (priorité 1) :

- anciennes décharges ou dépôts, installations de recyclage, récupération et élimination de déchets industriels
- production et/ou stockage (associés ou non associés à l'activité de production) des industries de la chimie, de la pétrochimie, de la carbochimie, de la pharmacie et de la parapharmacie, des phytosanitaires, des pesticides, de l'extraction et du raffinage du pétrole, de la gazéification, la cokéfaction et la transformation de la houille
- dépôts d'hydrocarbures > 10 m³, stations-service, casses auto
- industries de la métallurgie et fonderies de métaux non ferreux, de la sidérurgie primaire des métaux ferreux (cokerie, agglomération, haut fourneau, aciérie à oxygène, ...) et du traitement de surface, et leurs terrils, crassiers et lagunes
- activités d'ennoblissement textile, de tanneries et de traitement du bois
- activités de cristallerie et de céramique
- imprimerie et papeterie
- décharges d'ordures ménagères suspectées de contenir des déchets industriels, décharges de carcasses ou d'animaux malades (usines d'équarrissage), gravières remblayées suspectes
- anciennes installations militaires

Groupe 2 (priorité 2) :

- centrales thermiques (charbon, fuel)
- sidérurgie secondaire des métaux ferreux, transformation de l'acier, industrie mécanique et ateliers d'entretien et de maintenance (y compris ferroviaires et fluviaux)
- gares ferroviaires (fret et triage), gravières remblayées (sans suspicion particulière)
- industrie nucléaire et sources radioactives
- abattoirs

Groupe 3 (priorité 3) :

- autres activités industrielles
 - gares de voyageurs
- activités exclues :
 - exploitations agricoles

Globalement, les activités recensées sont toutes les activités soumises à autorisation ou à déclaration, régies par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

2.1.2 Préparation

a) Les inventaires existants :

Une première étude réalisée (cf. rapport BRGM R39904, juin 1198) avait permis de traiter les données provenant de quatre inventaires :

- un état des actions entreprises par l'EPML depuis 1985
- un recensement établi par l'EPML des sites abandonnés
- un recensement établi par la DRIRE des sites pollués
- un inventaire historique établi par le CNRS/CRESAL

Les trois premiers inventaires ont été intégralement traités selon la méthodologie nationale appliquée aux inventaires historiques régionaux, aboutissant à l'intégration dans BASIAS de 125 sites, tous localisés sur carte topographique de référence au 1/25000 et géoréférencés.

L'inventaire CNRS/CRESAL qui avait été réalisé à partir de dossiers consultés aux Archives Départementales avait permis d'intégrer dans la base en l'état 1012 fiches, sachant qu'il n'y avait pas eu de regroupement des fiches traitant éventuellement d'un même site (doublons), qu'aucune de ces fiches ne disposait d'un plan associé permettant la localisation sur carte et le géoréférencement, et qu'aucune cote postérieure à 1188 W n'a été consultée.

b) Les sources d'informations retenues

- les Archives Départementales de la Moselle. Les dossiers archivés intéressants pour l'inventaire sont ceux relatifs aux établissements classés déposés par l'administration (Préfecture de Moselle ou Présidence de Lorraine entre 1870 et 1918). La Préfecture verse régulièrement ses dossiers d'ICPE correspondant aux activités terminées. Le dernier versement en date comporte des dossiers clos en 1998.
- les Archives Départementales de la Meurthe-et-Moselle. L'histoire particulière de la partie nord-est de la Lorraine, liée à l'annexion par l'Allemagne en 1870 des arrondissements de Château-Salins et Sarrebourg faisant partie du département de la Meurthe, et à leur intégration au département de la Moselle en 1918, fait que des dossiers de la période d'avant 1870 sont disponibles dans ces Archives.

2.2 REALISATION DE L'INVENTAIRE EN ARCHIVES

2.2.1 Présélection des cotes d'archives

a) Aux Archives Départementales de la Moselle

Etablie avec les services des Archives, la présélection des cotes d'archives a permis de lister les séries nécessaires à l'inventaire :

- série M (Administration générale et économie du département) : 1^{ère} section : 1800-1870 et 2^{ème} section 1918-1940. Ce sont notamment les dossiers relatifs aux « établissements dangereux, insalubres et incommodes ». Il est à noter que des dossiers de la section 1800-1870 ont été brûlés lors de la 2^{ème} guerre mondiale.
 - 141 M à 168 M
 - 305 M 6 à 34
 - 307 M 98, 108 à 115
- série S (Travaux publics et transports) : périodes 1800-1870 et 1918-1940.
 - 1 S 310 à 346, 416 à 417, 425 à 429, 490 à 515
 - 2 S 58
 - 4 S 237, 4S 240
 - 5 S 10, 5 S 41

- 10 S 62, 10 S 65 à 69, 10 S 79 à 81, 10 S 84
- série AL (Fonds de la présidence de Lorraine 1870-1918) en langue allemande, avec notamment les établissements insalubres, les explosifs, poudrières et huiles minérales, et les concessions minières.
 - 8 AL 1 à 12, 36 à 44, 88 à 179
 - 14 AL 82 à 83, 85 à 110
 - 15 AL 687, 16 AL 354 à 435, 21 AL 3 à 129
- série W (archives contemporaines postérieures à 1940).
 - 599 W (179 articles)
 - 1188 W (14 articles)
 - 1228 W (13 articles)
 - 1446 W (30 articles)
 - 1512 W (100 articles)
 - 1561 W (1 à 87)

b) Aux Archives Départementales de la Meurthe-et-Moselle

La présélection des cotes d'archives a permis de lister les séries nécessaires à l'inventaire :

- série M (Administration générale et économie du département) 1800-1940 :
 - 5 M Santé publique : établissements industriels dangereux, insalubres et incommodes 134 (Altroff) 137 (Avricourt) 144 (Burlioncourt) 147 (Château-Salins) 151 (Dieuze) 156 (Fénétrange) 157 (Fonteny) 160 (Guébestroff) 161 (Haboudange, Héming) 162 (Hommarting) 173 (Lorquin, Lucy) 170 (Lixheim) 180 (Marsal, Marthille) 184 (Moyenvic, Moyeuvre) 214 (Phalsbourg) 220 (Rédange) 223 (Sarrebouurg) 235 (Vic-sur-Seille) 237 (Viviers)
 - 7 M Agriculture, eaux et forêts : service vétérinaire 114 Abattoirs publics
 - 9 M Industrie : 29 Métallurgie 30 Salines 32 Verreries, cristalleries
- série S (Travaux publics et transports) depuis 1800 :
 - 8 S 104 Recherches d'eau salée 1811-1845, Haboudange, Ley, Lezey, Moyeuvre, Mulcey, Pettoncourt, 117 Mines de sel gemme 1826-1828, usine de Dieuze, correspondance générale, concessions, plans, 118 Mine de Dieuze, correspondance générale, cahier des charges 1842-1868, 119 Usine de sel gemme de Vic-sur-Seille, correspondance générale 1821-1823, 120 Mine de sel gemme de Vic-sur-Seille, correspondance générale, plan de concessions, exploitations 1818-1827, 121 Mine de sel gemme de Vic-sur-Seille,

correspondance générale 1823-1868, 143 Laverie à mine, instruction et dossiers 1816-1864, 149 Mine de fer, usine, forge, haut-fourneau, forge d'Abreschviller 1823-1875, 150 Mine de fer, usine, forge, haut-fourneau, Garrebourg 1818-1865, 202 Mines de la Moselle 1815-1840, communes de A à F, 203 Mines de la Moselle, communes annexées 1836-1866, 204 Mines de la Moselle annexée 1834-1868, 205 Houillères de la Moselle, généralités 1869-1870, pièces par arrondissement, 206 Usines de la Moselle annexée d'Audun-le-Tiche et d'Aumetz 1811-1838, 207 Moselle annexée, mine d'Aumetz 1840-1867, 208 Mines de la Moselle annexée, exploitations, indemnités, expropriations, communes C à V 1830-1865, 209 Mines de la Moselle annexée, communes F à Z 1830-1860, 210 Mines de la Moselle annexée, métaux autres que le fer, 211 Mines de la Moselle annexée, communes C à H, demandes de concessions, Creutzwald et Gorze 1820-1838, 212 Usines de la Moselle annexée, communes J à M 1820-1838, 213 Redevances des mines 1814-1831, 214 Redevances des mines 1832-1870, 215 Moselle statistique 1865-1869, 216 Mines de la Moselle annexée, mines de fer 1856-1869, 217 Mine de houille de Schoeneck 1820-1832.

c) Au BRGM

Les dossiers concernant les sites miniers, disponibles dans la Banque de données du sous-sol ont été inventoriés.

2.2.2 Dépouillement

Pratiquement, la personne qui dépouille dispose :

- des fiches CNRS/CRESAL issues de l'inventaire 1998,
- d'un jeu de cartes topographiques IGN 1/25000 à plat complet pour le département de la Moselle (sur ces cartes avaient été reportées les emprises des sites DRIRE/EPML lors de l'inventaire 1998),
- de plans des principales villes de la Moselle,
- de fiches vierges de saisie manuscrite des informations (modèle Basias tel que présenté en annexe 1).

Elle consulte le dossier d'archives, note dans la fiche le lieu d'archivage et la cote du dossier, attribue un numéro de fiche et consigne les informations lues. Elle consulte les plans éventuels du dossier afin de localiser le site sur la carte IGN et sur le plan de ville si c'est possible. Cette localisation se fait sous forme d'un polygone correspondant aux limites du site si la carte et le plan trouvés le permettent, sinon par un point auquel est associé un numéro de la fiche. Si le plan du dossier ne permet pas une localisation immédiate, une photocopie est faite et annexée à la fiche de saisie. Si le dossier consulté est une référence de fiche CNRS/CRESAL, les informations sont complétées et la fiche CNRS/CRESAL est annexée à la fiche de saisie.

a) Dépouillement aux Archives Départementales de la Moselle

La majorité des informations y ont été recueillies, et 4396 fiches créées.

b) Dépouillement aux Archives Départementales de la Meurthe-et-Moselle

Il a permis la création de 224 fiches, les communes les plus concernées étant Audun-le-Tiche, Rédange et Ottange.

c) Dépouillement au BRGM

Il a permis la création de 34 fiches de sites miniers, les communes les plus concernées étant Freyming-Merlebach et Falck.

d) Bilan

4653 fiches nouvelles ont donc été créées à l'issue de ce dépouillement en Archives, s'ajoutant aux fiches issues des inventaires préexistants de la DRIRE et de l'EPML (125 fiches) et du CNRS/CRESAL (1012 fiches).

Nb de fiches DRIRE/EPML préexistantes (1997)	Nb de fiches CNRS/CRESAL (1997)	Nb de fiches nouvelles (2003)	Nb de fiches total (2003)
125	1012	4653	5790

Tableau 2 - Bilan du nombre de fiches inventoriées

2.2.3 Regroupement des fiches par site

Les fiches de dépouillement manuel correspondent à des dossiers de dates différentes, concernant diverses installations successivement implantées sur un même site, ou une fermeture de l'entreprise, ou un changement d'exploitant, ou un accident.... Il est alors nécessaire de regrouper ces fiches d'information par site (même commune et même adresse). Ceci s'effectue lors du dépouillement et préalablement à la saisie pour éliminer les doublons. Le tableau suivant fait le bilan du nombre de sites issus de l'inventaire en Archives (inventaires préexistants et inventaire actuel).

Nb de sites DRIRE/EPML préexistants (1997)	Nb de sites CNRS/CRESAL (1997)	Dont Nb de sites CNRS/CRESAL complétés (2003)	Nb de sites nouveaux (2003)	Nb de sites total (2003)
125	1012	251	3530	4667

Tableau 3 - Bilan du nombre de sites inventoriés

2.2.4 Saisie des données dans BASIAS

A ce stade, il est important de consigner dans la base le code (code NAF de la Nomenclature de Activités françaises) correspondant à l'activité ou aux activités du site (cf. annexe 2). Ainsi, pour un site comportant plusieurs installations classées, afin de ne pas perdre d'information il faut attribuer un code à chacune de ces installations, et pas seulement à l'activité générique du site correspondant à son nom usuel. Si d'autre part le site a connu plusieurs activités successives, il faut attribuer un code à chaque activité. Il faut fournir également, si l'information est connue, un code produit aux produits utilisés ou générés par chaque installation.

Les dates de début de chaque activité saisie correspondent aux dates relevées dans le dossier consulté (date de l'Arrêté Préfectoral, ou du récépissé de Déclaration, ou autre trace écrite). Les dates de fin d'activité, comme l'état actuel du site, sont mal connues car l'entreprise ne les signale pas toujours aux services préfectoraux. Elles sont fournies ultérieurement, dans la seconde phase de l'étude, par la consultation des services déconcentrés de l'Etat et des mairies, puis par des visites de terrain. Ces consultations permettent également de compléter l'information de localisation et d'environnement du site.

La base actuelle regroupe :

- les sites préexistants existants DRIRE/EPML,
- les sites CNRS/CRESAL, déjà intégrés dans la base sous une forme automatique, qui ont nécessité une reprise systématique au format Basias actuel et ont été complétés,
- l'ensemble des nouveaux sites issus du dépouillement en Archives.

Cette base de données des anciens sites industriels du département de la Moselle, accompagnée de l'application Basias et de sa notice, est fournie sur le cd-rom joint ; elle s'installe sur un disque dur de micro-ordinateur.

3. Bilan de l'inventaire en Archives

3.1 REPARTITION COMMUNALE DES SITES INVENTORIES

Dans le département de la Moselle, 443 communes sur 727 (soit 61 %) ont au moins un site inventorié.

Le tableau complet du nombre de sites recensés par commune est présenté en annexe 3. Le tableau ci-après, restreint aux communes de Moselle pour lesquelles 20 sites au moins ont été inventoriés, montre la prééminence de Metz, avec plus de 500 sites, puis des communes de plus de 100 sites que sont Sarreguemines, Thionville, Forbach, Saint-Avold et Freyming-Merlebach, et de Sarrebourg avec 97 sites.

NOM DE COMMUNE	NB DE SITES	NOM DE COMMUNE	NB DE SITES
METZ	566	MAIZIERES-LES-METZ	41
SARREGUEMINES	185	OTTANGE	39
THIONVILLE	170	REDANGE	38
FORBACH	141	AMNEVILLE	37
SAINT-AVOLD	103	HOMBOURG-HAUT	35
FREYMING-MERLEBACH	101	SEREMANGE-ERZANGE	34
SARREBOURG	97	PETITE-ROSSELLE	33
FLORANGE	79	MOULINS-LES-METZ	29
HAYANGE	70	GROSLIEDERSTROFF	28
WOIPPY	67	HETTANGE-GRANDE	28
MONTIGNY-LES-METZ	66	UCKANGE	28
YUTZ	66	LONGEVILLE-LES-METZ	27
AUDUN-LE-TICHE	62	MORHANGE	27
CREUTZWALD	61	ROHRBACH-LES-BITCHE	27
BITCHE	59	CARLING	26
DIEUZE	57	JOUY-AUX-ARCHES	26
ARS-SUR-MOSELLE	53	ROMBAS	26
SARRALBE	53	TERVILLE	25
BOULAY-MOSELLE	49	MONTOIS-LA-MONTAGNE	24
HAGONDANGE	47	STIRING-WENDEL	24
VIC-SUR-SEILLE	44	FONTOY	23
ALGRANGE	43	KNUTANGE	23
FAULQUEMONT	43	L'HOPITAL	22
BOUZONVILLE	42	MONDELANGE	21
CHATEAU-SALINS	42	PHALSBOURG	21
MOYEUVRE-GRANDE	42	TALANGE	21

Tableau 4 - Bilan du nombre de sites inventoriés pour les communes possédant au moins 20 sites

Enfin une carte de répartition des sites dans le département est présentée ci-après (figure 1). Elle montre que les principaux secteurs concernés par un nombre important de sites sont les agglomérations de Metz, Sarreguemines, Thionville, Forbach et Sarrebourg, et les bassins ferrifère, sidérurgique et houiller lorrains.

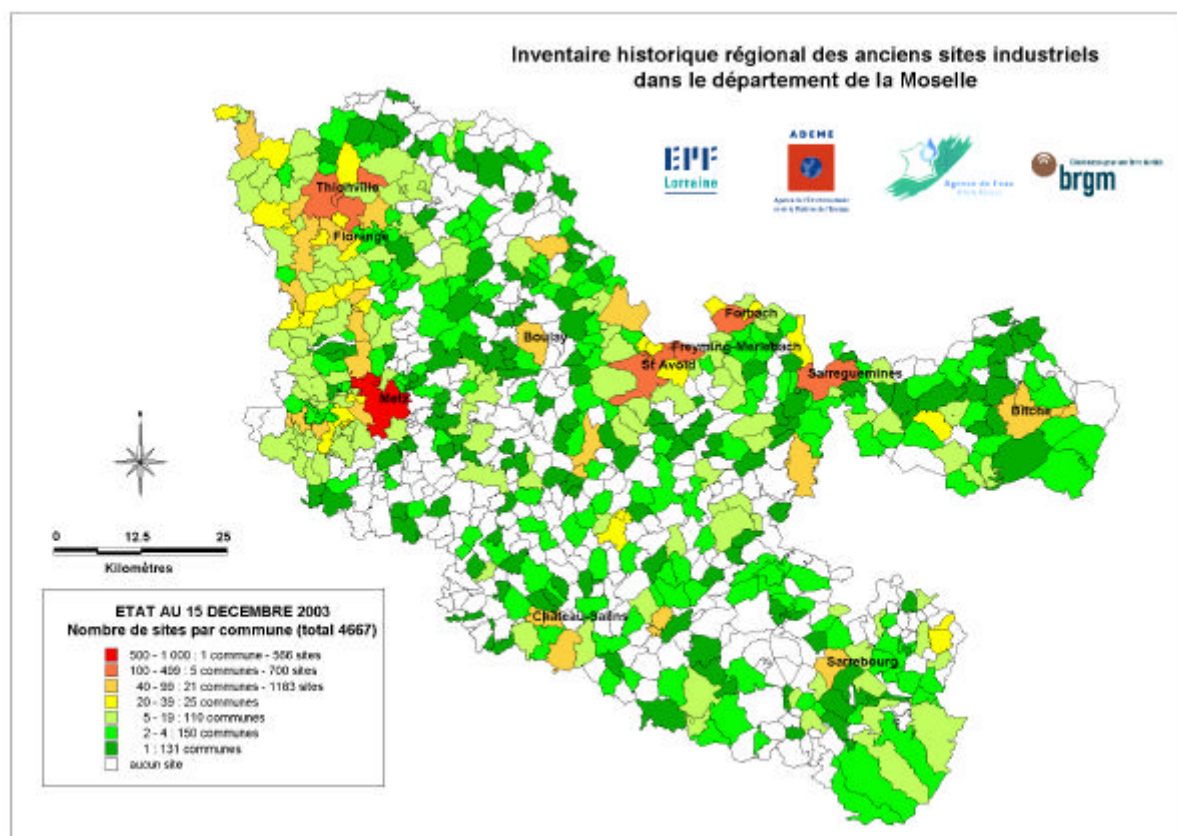


Figure 1 - Représentation cartographique du nombre de sites inventoriés par commune

3.2 REPARTITION DES INSTALLATIONS ET DES SITES PAR CODES ET GROUPES D'ACTIVITES

Dans ce chapitre seront successivement présentées :

- la répartition de l'ensemble des installations recensées,
- la répartition des 4667 sites de BASIAS.

3.2.1 Répartition de l'ensemble des installations recensées

Les activités industrielles sont identifiées par le code NAF adapté à BASIAS : Nomenclature des Activités Françaises modifiée.

Les diverses activités sont réparties en trois groupes. Ces groupes d'activité définis par le Service de l'Environnement Industriel (SEI) du Ministère chargé de l'Environnement, appelés « groupes SEI » sont classés en fonction de leur dangerosité potentielle sur l'environnement, selon l'ordre de priorité suivant :

- groupe 1 > groupe 2 > groupe 3.

L'annexe 2 présente la corrélation entre codes NAF et groupes d'activité du SEI.

Plusieurs installations ou activités différentes ont pu se succéder ou coexister sur le même site ; cela donne un nombre d'activités (ayant chacune un code NAF) supérieur au nombre de sites. Tous les codes d'activité résultant du recensement des diverses installations sont représentés ci-après, répartis en fonction de leur appartenance à l'un des groupes SEI.

Il peut être constaté que, parmi les 6189 installations recensées, la majorité (3381, soit 54,6 %) relève du groupe 1.

ACTIVITE	Code NAF	1 ^{er} Groupe	2 ^{ème} Groupe	3 ^{ème} Groupe	TOTAL
Indéterminée					6
Agriculture, Chasse, Sylviculture	A	4	0	6	10
Industrie extractive	C	143	0	436	579
Industries agricoles et alimentaires	DA	0	0	198	198
Industrie textile et habillement	DB	5	0	12	17
Industrie du cuir et de la chaussure	DC	23	0	5	28
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	DD	27	0	104	131
Industrie du papier et du carton ; édition, imprimerie	DE	26	0	2	28
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	DF	36	0	30	66
Industrie chimique	DG	265	0	1	266
Industrie du caoutchouc et des plastiques	DH	36	0	0	36
Fabrication de produits minéraux non métalliques	DI	71	0	251	322
Métallurgie et travail des métaux	DJ	421	491	0	912
Fabrication de machines et équipements	DK	3	37	0	40
Fabrication, réparation d'équipements électriques ou électroniques	DL	11	17	0	28
Fabrication de matériel de transport	DM	0	8	0	8
Autres industries manufacturières	DN	82	0	21	103
Production d'électricité, d'eau et de chaleur	E	186	0	82	268
Construction (Métiers de la)	F	0	0	10	10
Commerce réparation automobile (ou autre)	G	311	689	15	1015
Transports, Communications	I	2	21	14	37
Immobilier, Locations, Services aux entreprises	K	1	1	0	2
Santé, Action sociale	N	0	0	5	5
Assainissement, déchets	O	150	0	0	150
Stockage de produits chimiques, boues, D.L.I...	Z	1578	0	346	1924
TOTAL		3381	1264	1538	6189

Tableau 5 - Répartition par famille d'activités (code NAF simplifié) et par groupe SEI, des installations inventoriées

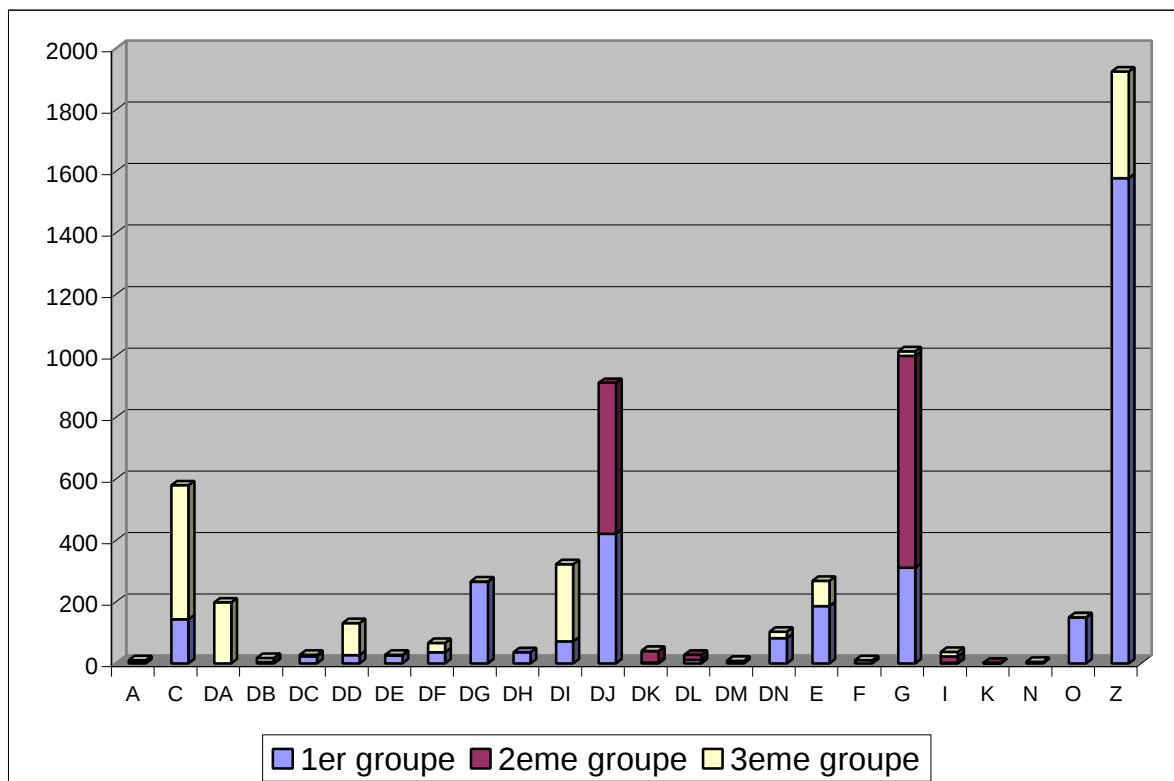


Figure 2 - Histogramme de la répartition des groupes SEI des diverses installations inventoriées, par famille d'activités

3.2.2 Répartition des 4667 sites recensés dans BASIAS

Lorsque l'on considère un site, on retient maintenant l'activité (et le code NAF correspondant) dont la dangerosité potentielle est la plus forte. La majorité des 4667 sites (cf. tableau 6 et figure 3) se situe dans le groupe 1 (2874 sites, soit 62 %). Les activités des 2^{ème} et 3^{ème} groupes représentent respectivement 14 % (647 sites) et 24 % (1140 sites) de l'ensemble des sites.

Nb de sites de groupe 1	Nb de sites de groupe 2	Nb de sites de groupe 3	Nb de sites de groupe indéterminé	Nb total de sites
2874	647	1140	6	4667

Tableau 6 - Nombre de sites inventoriés par groupe SEI

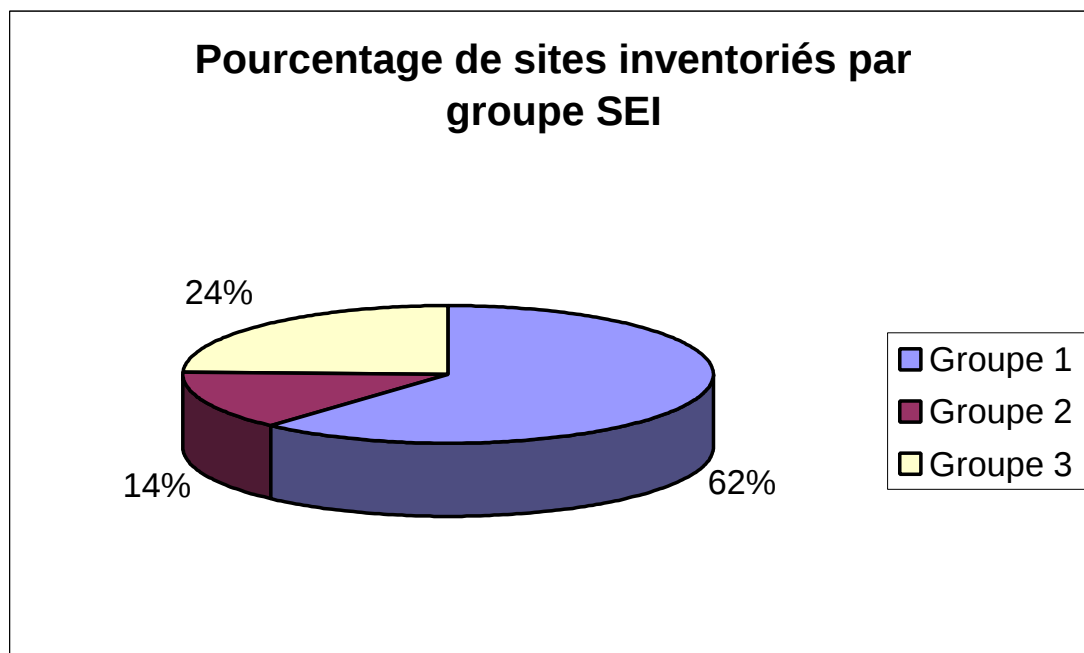


Figure 3 – Répartition des sites inventoriés par groupe SEI

Les activités des sites inventoriés dans le département de la Moselle sont surtout liées aux dépôts de liquides inflammables et de produits chimiques avec 1505 sites concernés, aux commerces de réparation automobile et de distribution d'essence avec 650 sites concernés, à la métallurgie et au travail des métaux avec 591 sites et à l'industrie extractive avec 536 sites.

Un tableau de l'ensemble des 4667 sites inventoriés, avec leurs caractéristiques principales et classés par ordre alphabétique des communes de la Moselle, est intégré dans le cd-rom joint.

4. Localisation-numérisation des sites

Cette tâche prévue à l'origine à l'issue de la 1^{ère} saisie dans Basias des données issues du dépouillement, a débuté avant la fin de cette phase de dépouillement. Elle permet d'obtenir une première représentation cartographique de la répartition des sites en Moselle et de préparer le document cartographique joint au courrier adressé aux mairies lors de leur future consultation.

4.1 LOCALISATION DES SITES

La localisation des sites est réalisée lors de consultation des dossiers archivés grâce à la présence (non systématique) de plans de situation suffisamment précis pour les reporter sur des plans de ville et des cartes IGN au 1/25 000. Le site est reporté sur la carte sous forme d'un polygone si sa surface est supérieure à 1 ha, sinon sous forme d'un point, auquel est associé le numéro de la fiche de saisie correspondante. Ces cartes papier sont archivées au BRGM Lorraine.

4.2 NUMERISATION-SPATIALISATION DES SITES

La numérisation en cours est effectuée dans un système d'information géographique (SIG) sous la forme de couches d'information au format MapInfo :

- une couche des sites localisés sous forme de polygones, au nombre de 400.
- une couche des sites localisés sous forme de points, au nombre de 665.

Au total 1065 sites ont été numérisés.

La carte de l'annexe 4 présente la localisation de ces sites à l'échelle départementale.

Conclusion

Le recensement issu des inventaires préexistants et du dépouillement des dossiers dans les diverses archives concernant le département de la Moselle a abouti à la création d'une base de données BASIAS de 4667 sites. Parmi ceux-ci :

- 62 % appartiennent au groupe 1,
- 14 % appartiennent au groupe 2,
- 24 % appartiennent au groupe 3.

La prochaine étape est la consultation des Services déconcentrés de l'Etat et des mairies qui permettra de compléter les informations concernant les activités des sites, leur localisation et leur état actuel.

Enfin, la détermination et la saisie des critères environnementaux des sites fourniront au comité de pilotage les éléments lui permettant de faire une sélection de sites sur lesquels une visite de terrain est nécessaire pour en affiner la connaissance.

Bibliographie

- ADEME (1997) – Inventaire historique d'anciens sites industriels (version 1996). *Connaître pour agir, Guides et cahiers techniques n° 2221 février 1997.*
- Gérard J.P., Callier L. (2001) – Notice de l'application informatique BASIAS v2.0. Rapport BRGM/RP-51148-FR.
- Callier L., Fauconnier D., Gérard J.P., Nowak C. (2001) – Suivi et méthode des inventaires historiques régionaux d'anciens sites industriels (année 2001). Rapport BRGM/RP-50557-FR.
- Callier L., Gérard J.P. (1999) – Suivi des inventaires historiques régionaux des anciens sites industriels (année 1999). Principes, réalisation et diffusion. Rapport BRGM/R-40822.
- Callier L., Gérard J.P. (1999) – Suivi des inventaires des anciens sites industriels (année 1998). Rapport BRGM/R-40349.
- BRGM (1998) – Notice d'explication des divers champs de la base de données sur les anciens sites industriels et activités de service (BASIAS). Rapport BRGM/R-40262.
- Dumas A. (1998) – Inventaire historique des anciens sites industriels de Lorraine. Pré-rapport de synthèse. Rapport BRGM R 39904.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement / BRGM (Mars 2002) – Gestion des sites (potentiellement) pollués. Version 2.

Abréviations

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AERM	Agence de l'eau Rhin-Meuse
BASIAS	Banque de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CNIL	Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés
DLI	Dépôt de Liquides Inflammables
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
EPFL	Etablissement Public Foncier de Lorraine
EPML	Etablissement Public de la Métropole Lorraine (ancien EPFL)
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IGN	Institut Géographique National
NAF (code modifié)	Nomenclature des Activités Françaises adaptée à BASIAS
SEI	Service de l'Environnement Industriel

Annexes

Annexe 1 - Modèle de fiche de dépouillement adaptée à la saisie des données dans BASIAS

INVENTAIRE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS

Fiche utilisable pour les dépouillements d'archives, conforme à BASIAS

La fiche proposée a été élaborée sur la base des pages de saisie de BASIAS dans l'ordre de leur apparition à l'écran, afin de faciliter la saisie numérique des données, surtout si ce n'est pas la même personne qui dépouille et qui saisi. Dans ce dernier cas, et surtout si le dépouillement est réalisé par une équipe de plusieurs personnes, il est recommandé que ce soit, si possible, toujours la même personne qui saisisse afin de contrôler la fiabilité des données récoltées par les divers équipiers, et ainsi assurer une homogénéité de la saisie, avec un gain de temps et une meilleure efficacité.

Cette fiche rassemble l'essentiel des informations que l'on peut trouver dans les dossiers d'archives, ou pour certains champs, lors de la visite rapide des sites sur le terrain, étape à n'envisager qu'après le regroupement des fiches par site (même commune, même lieu, même adresse). Il est d'ailleurs recommandé dans la mesure du possible d'assurer ce regroupement des fiches, qui doivent être lisibles par tous, au fur et à mesure des dépouillements.

Il est recommandé aussi :

- en préalable aux dépouillements, de lire la notice d'explication des champs de BASIAS afin de s'imprégner fortement de la philosophie de ce type d'inventaire;
- et après une semaine de dépouillement, de venir avec ses premières fiches pour faire un essai de saisie, afin de mieux comprendre le pourquoi et le comment de ce qui doit être fait.

Il est enfin rappelé que la personne qui dépouille a toute liberté pour compléter cette fiche par des commentaires particuliers chaque fois qu'on ne trouve pas de champ adapté à une information spécifique. Lors de la saisie, l'important est de consigner ces infos dans le champ "commentaire" adapté à l'information recueillie, tout en conservant la même logique. Pour cela, il existe un champ "commentaire" libre à chaque grand chapitre de BASIAS.

INVENTAIRE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS

Fiche utilisable pour les dépouillements d'archives, conforme à BASIAS

Première page de saisie

N° de fiche :

Indice départemental :

Créateur de la fiche :

date de création :

Etat de connaissance : inventorié?,
pollué connu?,
traité?

Commune principale :

Zone Lambert concernée :

X :

Y :

Référence des sources d'informations consultées (les plus précises possibles avec
lieu, série d'archives et N° de dossier) :

2^{ème} P : Identification du site

Sous surveillance : oui, non, ?

Nom usuel :

Raison sociale :

Siège social :

Autres identifications : N°

Organismes :

3^{ème} P : Localisation du site

Adresse disponible:

Localisation sommaire :

Autres communes concernées (autres que celle de l'adresse) :

Altitude (Z) du site :

Précision de Z :

Cartes et plans consultés:

Nom

Echelle

date d'édition

présence du site?

Carte géologique concernée par le site concerné N° Huitième de carte

4^{ième} P : Propriété du site

Nombre de propriétaires : multiple unique ?
date nom type exploitant

Cadastres : Nom date Echelle section
parcellaire

5^{ième} P : Activités du site

date début de la 1^{ière} activité date fin de la dernière activité état du
site?(voir lexique11)

Historique de l'activité :

début fin code et libellé de l'activité importance produits et quantités
autres infos.

Exploitants du site : période d'exploitation du à nom de l'exploitant

Accidents connus :

date type d'acc. type de poll. milieu touché impact / êtres?
référence d'étude?

6^{ième} P : Utilisation et projets

Surface totale en ha surface bâtie en m2 code
POS

Site réaménagé? site en friche?
type de réaménagement : projet de
réaménagement?

Réaménagement sensible? : maître d'ouvrage :
sensible? projet

Annexe 2 - Corrélation entre codes NAF (modifiés) et groupes d'activité du SEI

REMARQUES PRELIMINAIRES

1 - SUR LE LEXIQUE "ACTIVITES" (CODE NAF modifié) UTILISE DANS LA BASE DE DONNEES BASIAS

De nombreux chapitres des codes NAF originel (F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q) traitant plutôt de commerce, de petits métiers ou d'activités de services collectifs ou individuels n'ont pas été repris (ou que très partiellement) dans le lexique n° 12 de BASIAS. Parmi ces chapitres, seules les activités pouvant être une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à déclaration ou à autorisation, ou pouvant éventuellement constituer un risque potentiel ou être à l'origine de pollutions, ont été retenues (ainsi que leur code NAF associé) et regroupées dans un chapitre s'intitulant "activités de services collectifs ou personnels".

Les activités des codes NAF retenues dans ce lexique n° 12 ont été complétées par quelques précisions pour le rendre plus facilement exploitable, ainsi que par des activités qui, initialement, n'y figuraient pas. *Tous ces rajouts apparaissent en italique par rapport aux codes NAF originels.*

Lors de la saisie, il faut aussi considérer que lorsqu'il y a "fabrication" ou "utilisation" d'un produit, il y a forcément "stockage".

2 - SUR LES CORRELATIONS ENTRE LES CODES NAF ET LES GROUPES D'ACTIVITE DEFINIS DANS LA NOTE DU SEI, RELATIVE AUX CRITERES DE SELECTION DES SITES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN DIAGNOSTIC INITIAL

Chaque site industriel est défini par une activité pendant une période donnée, ou par des activités différentes qui se sont succédées au fil du temps.

Il est nécessaire de rappeler qu'un site industriel peut avoir plusieurs installations, comme par exemple, un atelier de peinture, un quai de déchargement, une cuve à fuel, un entrepôt de solvants, un stockage de déchets, etc..., chacune participant à une activité générale du site. Il faut donc garder à l'esprit cette notion "d'installation" différente de la notion "d'activité" qui les englobe toutes et qui est associée à une adresse.

Chacune des activités du site, unique ou multiples au fil du temps sur un même lieu, est consignée dans BASIAS sous la forme d'un des codes NAF (Cf. lexique n°12) dont la quasi-totalité correspond à des activités, mais dont certains, parmi ceux rajoutés, correspondent à des installations participant à l'activité générale du site concerné.

Pour établir la corrélation entre une activité et le groupe (1ier, 2ième, ou 3ième) défini dans le projet de note SEI du 17/04/1996, trois cas peuvent se présenter pour chaque activité pratiquée sur le site (point 1, 2 et 3).

1 - Soit la raison sociale exprime clairement l'activité dominante du site industriel considéré, comme par exemple, "la tannerie de l'Ouest" ou "cokerie X" : dans ce cas le code NAF à associer au site, et le groupe d'activité correspondant sont évidents, respectivement DC19.1/groupe 1, et DF23.1/groupe 1;

2 - Soit la raison sociale est un terme elliptique qui donne peu de précision sur les diverses installations du site, parmi lesquelles certaines pourraient présenter un risque pour les personnes ou l'environnement, comme par exemple "Sté de tissage X": dans ce cas le site sera codé de la façon suivante, soit DB17.2/groupe 3 à défaut de précisions sur les diverses installations, soit DB17.3/groupe 1 si le dossier mentionne la présence d'un atelier de teinture des tissus sur ce même site industriel;

3 - Soit la raison sociale est peu explicite, comme par exemple "Sté Tartempion et fils": dans ce cas, qui s'apparente au précédent, et à défaut d'autres précisions sur l'activité générale, le site sera codé en fonction de celle des installations, signalées sur ce même site, qui présente le plus de risque. Si la société considérée ne fait, par exemple, que du commerce de véhicules, elle sera codée G50.1/groupe 3, mais si elle a aussi un atelier de carrosserie et peinture elle sera codée alors G50.2b/groupe 2, ou si elle a de surcroît une ou des pompes pour distribuer du carburant comme une station service, elle sera codée G50.5/groupe 1.

Quelques codes NAF présentés dans le lexique n°12 de BASIAS correspondent à des installations, dont certaines notamment transformateur / code E40.1d et D.L.I./ code Z3 sont quasiment présentes sur tous les sites industriels, et même dans de nombreux immeubles non industriels. Considérer toutes ces installations en groupe 1 rendrait la méthode de sélection trop peu sélective.

On pourrait donc envisager, *a priori*, de retenir les bases suivantes, lesquelles présentent cependant un biais et devront, de ce fait, être soumises à la réflexion du comité de pilotage régional :

- Pour les transformateurs, c'est le groupe de l'activité dominante du site concerné qui sera pris en compte. Pour les rares cas où la fonction du site est uniquement la transformation du courant à haute tension (accumulation de plusieurs transformateurs), le groupe 1 pourrait être envisagé.
- Pour les DLI présent sur un site dont l'activité est floue ou non connue, le groupe 1 pourrait être attribué, par principe de précaution, pour tous les stockages > ou = à 10m³ (volume de stockage généralement retenu comme seuil minimal pour prendre en compte le site dans l'inventaire, lors du cadrage de l'opération par les comités de pilotage).
- Le groupe 1 est aussi à retenir pour tous les distributeurs d'hydrocarbures, à cause des problèmes posés par la pérennité des égouttures, quelle que soit la capacité de stockage de la station service.
- Pour les DLI, quel que soient leur volume, présents sur un site dont l'activité générale est connue, c'est cette activité qui sera codifiée selon le code NAF approprié et le groupe SEI (1, 2 ou 3) correspondant. Il serait alors nécessaire de préciser, si possible, dans le chapitre "produit" le type de liquide inflammable concerné et le volume de stockage en une ou plusieurs cuves.

Il faut rappeler que ces principes doivent être confirmés ou précisés par le comité de pilotage régional.

3 - CHOIX DES SITES DEVANT ETRE SOUMIS A LA GRILLE DE SÉLECTION

Dans les cas où plusieurs activités se sont succédées sur un même site, le site sera retenu pour être soumis au crible de sélection si une, au moins, des activités est du groupe 1 ou du groupe 2.

Si toutes les activités sont du groupe 3, le site ne sera pas soumis au crible de sélection, sauf intérêt particulier du comité de pilotage pour ce site; il est donc inutile, dans ce cas, de vouloir instruire les rubriques le concernant, notamment celles des critères environnementaux et de l'utilisation du site, dans la base BASIAS.

MENU PRINCIPAL DU CODE NAF

- A. Agriculture, Chasse, Sylviculture**
- B. Pêche, Aquaculture**
- C. Industrie extractive (*mine, carrière, sablière, argillère, gypse, sels...*)**
- D. Industrie Manufacturière**
 - DA. Industries Agricoles et Alimentaires
 - DB. Industries Textiles et Habillement (*et corde*)
 - DC. Industries du Cuir et de la Chaussure
 - DD. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
 - DE. Travail du papier et carton/Edition, imprimerie
 - DF. Cokéfaction, Raffinage, Industries nucléaires, *et sources radioactives*
 - DG. Industrie Chimique
 - DH. Industrie du caoutchouc et des plastiques (*PVC, polystyrène,...*)
 - DI. Fabrication *et préparation* d'autres produits minéraux non métalliques (*pierre, verre, céramique, terre cuite, ciment, plâtre, chaux, soufre, enrobés, réfractaires...*)
 - DJ. Métallurgie et travail des métaux (*dont traitement de surface, traitement électrolytique; mécanique générale*)
 - DK. Fabrication de machines et équipements (*constructions mécaniques de tous types y compris armes*) et munitions
 - DL. Fabrication d'équipements électriques (*y compris piles et accumulateurs*) ou électroniques
 - DM. Fabrication de matériel de transport
 - DN. Autres industries manufacturières (*dont récupération et régénération: chiffonniers, ferrailleurs*)
- E. Production et distribution d'électricité (*y compris transformateur*), de gaz, d'eau, et de chaleur (*y compris compression, réfrigération, -->*)**

Activités de services collectifs ou individuels (*forage, commerce, garage, station service, transports, laboratoire d'analyse, assainissement, déchets, DLI, stockages divers*)
- F. Métiers de la construction**
- G. Commerces, Réparations (autos, machines diverses, articles domestiques...)**
- I. Transports, Communications (air, terre, eau)**
- K. Immobilier, Locations, Services aux entreprises**
- N. Santé, Action sociale**
- O. Services collectifs, sociaux et personnel**
- Z. Autres activités collectives ou privées**

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
A.	AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE	
01.	AGRICULTURE, CHASSE, SERVICES ANNEXES	
01.1	Culture (légumes, céréales, fruits, fleurs, pépinières)	3
01.1g	Viticulture	3
01.2	Elevage	3
01.3	Culture et élevage associés	3
01.4	Services annexes à l'agriculture (<i>coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles, stockage de phytosanitaires, pesticides, ...</i>)	1
01.5	Chasse	3
02.	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE, SERVICES ANNEXES	3
B.	PECHE, AQUACULTURE	
05.0a	Pêche	3
05.0c	Pisciculture, aquaculture, <i>conchyliculture</i>	3
C.	INDUSTRIES EXTRACTIVES	
CA.	EXTRACTION DE PRODUITS ENERGETIQUES	
10.	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	
10.1	Extraction et agglomération de la houille	
10.1a	<i>Extraction mais sans agglomération (Cf. 10.1b) de la houille</i>	3
10.1b	<i>Agglomération de la houille (utilisation de brai)</i>	1
10.2	Extraction et agglomération du lignite	3
10.3	Extraction et agglomération de la tourbe	3
11.	EXTRACTION D'HYDROCARBURES ; SERVICES ANNEXES	
11.1	Extraction d'hydrocarbures (<i>concession minière d'exploitation du pétrole et forage</i>)	1
11.2	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures (<i>bassin, boue... </i>)	1
12.	EXTRACTION DE MINERAIS D'URANIUM	
	1	
CB.	EXTRACTION DE PRODUITS NON ENERGETIQUES	
13.	EXTRACTION DE MINERAIS METALLIQUES	
13.1	Extraction de minerais de fer	3
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux	1
14.	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	
14.1	Extraction de pierres (voir aussi 26.7)	3
14.1a	Extraction de pierres pour la construction	3
14.1c	Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie	3
14.1e	Extraction d'ardoise	3
14.2	Extraction de sables et d'argiles	3
14.2a	Production de sables et de granulats	3
14.2c	Extraction d'argiles et de kaolin	3
14.3	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique (<i>ex : soufre, sulfate ...</i>) et d'engrais naturels (<i>phosphate, potasse</i>)	1
14.4	Production de sel	3
14.5	Activités extractives n.c.a.	? selon produit
14.6	<i>Extraction d'amiante</i>	1

D. INDUSTRIES MANUFACTURIERES

DA. INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

15. INDUSTRIES ALIMENTAIRES 3

15.1	Industrie des viandes, de la charcuterie et des os (<i>dégraissage, dépôt, équarrissage</i>)	3
15.2	Industrie du poisson	3
15.3	Industrie des fruits et légumes (y compris jus de fruits et légumes)	3
15.4	Industrie des corps gras (<i>huile végétale et animale, y compris fonderie de suif</i>), hors huile minérale (Cf. DF.23.2)	3
15.5	Industrie laitière (y compris glaces et sorbets)	3
15.6	Travail des grains (<i>farine</i>) ; fabrication de produits amylacés	3
15.7	Fabrication d'aliments pour animaux	3
15.8	Autres industries alimentaires (pain, chocolat, bombons, pâte, café, condiments, diététique,...)	3
15.9	Industrie des boissons (autres que jus de fruits et de légumes)	3
15.9x	<i>Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs</i>	3
15.9y	<i>Production de vin, cidre et bière</i>	3
15.9z	<i>Industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes</i>	3
16.	INDUSTRIE DU TABAC	3

DB. INDUSTRIE TEXTILE ET HABILLEMENT

17. INDUSTRIE TEXTILE

17.1	Filature, peignage, pelotonnage	3
17.2	Tissage	3
17.3	Ennoblement textile (<i>teinture, impression,...</i>)	1
17.4	Fabrication d'articles textiles	3
17.5	Autres industries textiles (synthétique ou naturel : tapis, moquette, corde, filet, coton, ouate, ...)	3
17.6	Fabrication d'étoffes à maille	3
18.	INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET DES FOURRURES	
18.1	Fabrication de vêtements en cuir	3
18.2	Fabrication de vêtements en textile	3
18.3	Industrie des fourrures	3

DC. INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE

19.1	Apprêt et tannage des cuirs (<i>tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues</i>)	1
19.2	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	3
19.3	Fabrication de chaussures	3

DD. TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS

20.1	Sciage, rabotage, imprégnation du bois	
20.1a	Sciage et rabotage du bois	3
20.1b	Imprégnation du bois (<i>fongicides, vernis, insecticides</i>)	1
20.2	Fabrication de panneaux de bois (aggloméré, contre-plaqué, ...)	3
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries	3
20.4	Fabrication d'emballages en bois	3
20.5	Fabrication d'objets divers en bois ou liège, et vannerie	3

DE.	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON ; EDITION ET IMPRIMERIE	
21.	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	1
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton (papier peint, toilette, emballage, ...)	3
22.	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	
22.1	Edition (livres, revues, journaux, ...)	3
22.2	Imprimerie (y compris reliure, photogravure,...)	1
22.3	Reproduction d'enregistrements (<i>vidéo, son, informatique</i>) <i>sans fabrication des supports (bandes, disques: Cf.24.6j)</i>	3
DF.	COKEFACTION, RAFFINAGE, INDUSTRIES NUCLEAIRES ET SOURCES RADIOACTIVES	
23.1	Cokéfaction (<i>cokerie, distillation de goudron, traitement des eaux ammoniacales</i>)	1
23.2	Raffinage, distillation et rectification du pétrole <i>et/ou</i> <i>stockage d'huile minérale</i>	1
23.3	Elaboration et transformation de matières nucléaires <i>/ souhaité par ANDRA</i>	3
23.4	<i>Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)</i> <i>/ souhaité par l'ANDRA</i>	3
DG.	INDUSTRIE CHIMIQUE	1
24.1	Industrie chimique de base	1
24.1a	Fabrication de gaz industriels	1
24.1c	Fabrication de colorants, de pigments <i>et d'encres</i>	1
24.1e	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	1
24.1g	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	1
24.1j	Fabrication de produits azotés et d'engrais	1
24.1l	Fabrication de matières plastiques de base	1
24.1n	Fabrication de caoutchouc synthétique	1
24.1o	<i>Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai</i>	1
24.2	Fabrication et stockage de produits agrochimiques (phytosanitaires, fongicides, insecticides, ...)	1
24.3	Fabrication ou stockage de peintures, vernis ou solvants	1
24.4	Industrie pharmaceutique et laboratoire de recherche	1
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	1
24.5a	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	1
24.5c	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	1
24.6a	Fabrication de produits explosifs <i>et inflammables</i> <i>(allumettes, feux d'artifice, poudre,...)</i>	1
24.6c	Fabrication et stockage de colles, gélatines, <i>résines synthétiques, gomme, mastic</i>	1
24.6e	Fabrication d'huiles essentielles	1
24.6g	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	1
24.6j	Fabrication, dépôt et retraitement de supports de données <i>(bandes, disques, film)</i>	1
24.6l	Fabrication de produits chimiques à usage industriel	1
24.7	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	1
DH.	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	1
25.1	Industrie du caoutchouc (dont fabrication	

	des pneus et rechapage, ...)	1
25.2	<i>Fabrication, transformation et dépôt des matières plastiques (PVC, polystyrène,...)</i>	1
DI.	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	1
26.2	Fabrication de produits céramiques (<i>domestique, sanitaire, isolant, réfractaire, faïence, porcelaine</i>)	1
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	1
26.4	Fabrication de tuiles et briques <i>et de produits divers</i> en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	3
26.6	Fabrication d'ouvrages <i>en ciment</i> , béton ou en plâtre; de mortier	3
26.7	Travail de la pierre (taille, concassage, criblage, polissage)	3
26.8	Fabrication <i>et préparation</i> de produits minéraux divers	3
26.8a	Fabrication de produits abrasifs	3
26.8d	<i>Centrale d'enrobage (graviers enrobés de goudron, pour les routes par exemple)</i>	3
26.8e	<i>Fabrication et trituration du soufre; fabrication de mèches soufrées</i>	1
26.8f	<i>Fabrication, utilisation et stockage d'amiante et de produits amiantés (Fibrociment...)</i>	1
DJ.	METALLURGIE ET TRAVAIL DES METAUX	
27.	METALLURGIE	
27.1	Sidérurgie	1
27.2	Fabrication de tubes	1
27.3	Première transformation de l'acier (profilage, laminage, tréfilage, étirage)	1
27.4	Production de métaux non ferreux (<i>broyage et traitement des minerais</i>)	1
27.4a	Production de métaux précieux	1
27.4c	Production d'aluminium	1
27.4d	Première transformation de l'aluminium	1
27.4f	Production de plomb, de zinc ou d'étain	1
27.4g	Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain	1
27.4j	Production de cuivre	1
27.4k	Première transformation du cuivre	1
27.4m	Métallurgie des autres métaux non ferreux	1
27.5	Fonderie	1
27.5a	Fonderie de fonte	1
27.5c	Fonderie d'acier	1
27.5e	Fonderie de métaux légers	1
27.5g	Fonderie d'autres métaux non ferreux	1
28.	TRAVAIL DES METAUX (CONSTRUCTIONS METALLIQUES)	
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (<i>portes, poutres, grillage, treillage...</i>)	2
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques (<i>pour gaz ou liquide</i>) et de chaudières pour le chauffage central	2
28.3	Chaudronnerie, tonnellerie	2
28.4	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, <i>matriçage, découpage</i> ; métallurgie des poudres	2
28.5	Traitement des métaux ; mécanique générale	

28.5a	Traitement et revêtement des métaux (<i>traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures</i>)	1
28.5c	Décolletage	1
28.5d	Mécanique générale	2
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie (serrures, ferrures, clous, ...)	2
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...)	2
DK.	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS (CONSTRUCTIONS MECANIQUES)	
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques (<i>pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission</i>)	2
29.2	Fabrication de machines d'usage général (<i>fours, brûleurs, ascenseurs, levage, bascules, frigos, ventilateurs...</i>)	2
29.3	Fabrication de machines agricoles (<i>tracteurs...</i>) et réparation	2
29.4	Fabrication de machines-outils (<i>à métaux, à bois, portatives à moteur incorporé, de soudage</i>)	2
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique (<i>à préciser</i>)	2
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	1
29.7	Fabrication d'appareils domestiques (<i>électriques ou non</i>)	2
DL.	FABRICATION ET REPARATION D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (Y COMPRIS PILES ET ACCUMULATEURS) OU ELECTRONIQUES	
30.	FABRICATION ET REPARATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE	1
31.	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	
31.1	Fabrication et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	1
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	2
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés	2
31.4	Fabrication, réparation et recharge d'accumulateurs et de piles électriques	1
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	2
31.6	Fabrication d'autres matériels électriques et électromagnétiques (<i>pour moteurs et véhicules ou non</i>)	2
32.	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION (ELECTRONIQUE...)	
32.1	Fabrication de composants électroniques (<i>actifs ou passifs et condensateurs</i>)	1
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission (<i>téléphone, radar,</i>)	2
32.3	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image (T.V., hi-fi, caméra,)	2
33.	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical (y compris radiologique, ...) et d'orthopédie	2
33.2	Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle	2
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	2
33.4	Fabrication de matériels optique et photographique	2
33.5	Horlogerie	2

DM.	FABRICATION DE MATERIEL DE TRANSPORT	
34.	INDUSTRIE AUTOMOBILE	
34.1	Construction de véhicules automobiles	2
34.2	Fabrication de carrosseries et remorques	2
34.3	Fabrication d'équipements automobiles	2
35.	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	
35.1	Construction navale	2
35.2	Construction de matériel ferroviaire roulant	2
35.3	Construction aéronautique et spatiale	2
35.4	Fabrication de motocycles et de bicyclettes et <i>véhicules pour invalides</i>	2
35.5	Fabrication de matériels de transport n.c.a.	2
DN.	AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	
36.	FABRICATION DE MEUBLES ; INDUSTRIES DIVERSES	
36.1	Fabrication de meubles et <i>matelas</i>	3
36.2	Bijouterie et <i>monnaies métalliques</i>	3
36.3	Fabrication d'instruments de musique	3
36.4	Fabrication d'articles de sport	3
36.5	Fabrication de jeux et jouets	3
36.6	Autres industries diverses (crin, brosse, bijoux fantaisie, duvet, ...)	3
37.	RECUPERATION ET REGENERATION	
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables <i>(ferrailleur, casse auto...)</i>	1
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables <i>(chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée: OO90.0e, ou avec peaux vertes ou bleues: DC19.1...)</i>	3
37.3	Régénération et/ou stockage d'huiles usagées	1
E.	PRODUCTION, DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ (Y COMPRIS SOUFFLERIE, COMPRESSION ET REFRIGERATION), D'EAU ET DE CHALEUR	
40.	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ ET DE CHALEUR	
40.1	Production et distribution d'électricité	
40.1a	Centrale électrique thermique	1
40.1b	Centrale électrique hydraulique	3
40.1c	Centrale nucléaire / suivi par l'ANDRA	3
40.1d	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	1
40.2	Production et distribution de combustibles gazeux (<i>usine à gaz, générateur d'acétylène</i>), pour autres gaz industriels cf. DG24.1a	1
40.3	Production et distribution de chaleur	3
40.4	Compression, réfrigération	3
41.	CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	
41.0	Captage, traitement et distribution d'eau potable	3

F.	CONSTRUCTION (<i>Métiers de la</i>)	
F45.1	Préparation des sites (<i>démolition, terrassement</i>)	3
F45.1d	Forages et sondages	3
F45.2	Construction d'ouvrage, de bâtiment ou de génie civil, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	3
F45.3	Travaux d'installation (<i>électrique, isolation, eau, gaz, plomberie</i>)	3
F45.4	Travaux de finition (<i>plâtrier; menuisier bois, PVC, métaux; serrurier; revêtement sols et murs, peintre; vitrier</i>)	3
G.	COMMERCES, REPARATION AUTOMOBILE (OU AUTRES) ET D'ARTICLES DOMESTIQUES	
G50.1	Commerce de véhicules automobiles	3
G50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles (<i>ou autres</i>)	
G50.2a	Garages, ateliers, mécanique et soudure	2
G50.2b	Carrosserie, peinture	2
G50.3	Commerce d'équipement automobile	3
G50.4	Commerce et réparation de motocycle	2
G50.5	Commerce de gros en carburants, ou de détail (<i>station service quelle que soit sa capacité de stockage</i>)	1
G52.4	Droguerie (sauf s'il y a production, fabrication de drogues ---> 1er groupe comme DG24.n)	3
I.	TRANSPORT ET COMMUNICATION (<i>PAR AIR, EAU ET TERRE</i>)	
I60	Transports terrestres	
I60.1	Transport et installations ferroviaires (<i>gare de triage et entretien des locomotives</i>)	2
I60.2	Transports urbains et routiers (<i>gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation</i>)	2
I60.2c	Téléphériques, remontées mécaniques	3
I60.3	Transports par conduites (<i>pipeline, gazoduc, chimioduc...</i>)	1
I61	Transports par eau	
I61.1	Transports maritimes et côtiers (<i>port maritime</i>)	2
I61.2	Transports fluviaux (<i>port fluvial</i>)	2
I62	Transports aériens (<i>aérodromes</i>)	1
I63	Services auxiliaires des transports	
I63.1	Entreposage frigorifique ou non et manutention	3
I63.2	Gestion d'infrastructures de transport	3
K.	IMMOBILIER, LOCATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES	
K74.7	Activités et entreprises de nettoyage et/ou de vidange	1
N.	SANTE ET ACTION SOCIALE	
N85.1	Activité pour la santé humaine	3
N85.1a	Hôpitaux et cliniques	3
N85.1k	Laboratoire d'analyses médicales	3
N85.2	Clinique vétérinaire	3

O. SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS

O90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	
O90.0a	Epuration des eaux usées (<i>station d'épuration</i>)	1
O90.0b	Enlèvement et traitement des ordures ménagères (<i>décharge d'O.M.; déchetterie</i>)	1
O90.0c	Décharge de pneus usagés	1
O90.0d	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (<i>ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945</i>)	1
O90.0e	Décharge de déchets verts	3
O90.0f	Décharge de déchets industriels banals (<i>D.I.B.</i>)	1
O90.0g	Décharge de déchets industriels spéciaux (<i>D.I.S.</i>)	1
O90.0h	Décharge de déchets hospitaliers ou de laboratoires pharmaceutiques	1
O90.0i	Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (<i>indépendants ou associés aux cimenteries</i>)	1
O93	Services personnels	
O93.0	Blanchisserie, Teinturerie (gros ou détail); blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons,	1

Z. AUTRES ACTIVITES COLLECTIVES OU PRIVEES

Z1.	Stockage de produits chimiques (<i>minéraux, organiques, ...</i>)	1
Z2.	Stockage de charbon	3
Z3.	Dépôt de liquides inflammables (<i>D.L.I.</i>) / si > ou = à 10m3	1
Z4.	Terrils et/ ou crassier de mines	1
Z5.	Stockage de résidus miniers après traitement des minerais métalliques non ferreux	1
Z6.	Boues de dragage (éventuellement chargées en métaux et/ou en produits polluants organiques)	1
Z7	Dépôt ou stockage de gaz (<i>hors fabrication cf. DG24.1a ou E40.2</i>) / si > ou = à 10t	3

Annexe 3 - Tableau complet du nombre de sites inventoriés par commune

Annexe 4 - Représentation cartographique des sites localisés – état novembre 2003

